

CONSEIL DE QUARTIER DE CROUIN
Compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2018 au Pavillon des Borderies

Intervention de Monsieur le Maire

- Comme cela a été évoqué aujourd'hui dans la presse, l'hôpital de Cognac connaît de grandes difficultés financières. Compte-tenu du déficit très important, l'Agence Régionale de Santé (l'ARS) demande à l'hôpital de diminuer les dépenses et d'augmenter les recettes. Le directeur de l'hôpital a annoncé la fermeture de deux services, l'oncologie et la maternité, il vient d'être convoqué par l'ARS de Bordeaux. Le Maire indique qu'il a rencontré les organisations syndicales aujourd'hui. Il réagit vivement car c'est l'attractivité du territoire qui est menacée dans le cas de la suppression de ces services, alors qu'il y a de plus en plus de demandes de soins. Il sera aussi important de considérer si les médecins libéraux envoient leurs patients en dehors de Cognac ?
Une Conseillère de Quartier, travaillant au sein du service oncologie, déplore avoir appris la nouvelle dans la presse comme ses collègues. Elle fait part de sa grande déception précisant que des projets sont à l'étude par le service, notamment l'aromathérapie...
- concernant la taxe foncière qui vient d'être éditée, l'agglomération a décidé l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères de Cognac, Chateaubernard et de Merpins malgré le vote contre, des trois communes; Au final c'est 6€ d'augmentation qui étaient prévus sur dix ans et non 60€ sur un an. Le Maire souhaite qu'une nouvelle délibération soit prise de manière à faire baisser le taux
- une nouvelle date a été fixée pour le Forum Démocratie Participative, il se tiendra le samedi 24 novembre prochain de 9h00 à 13h00 à la Salamandre. Il est prévu de faire intervenir un universitaire sur la question de la démocratie participative et deux Villes pour un échange d'expériences, l'idée étant de relancer une dynamique.
Le renouvellement des Conseils de Quartiers va dépendre de ce qui va se passer lors du forum, les échanges et le nombre de personnes susceptibles de s'impliquer
- le Maire indique être défavorable au projet de barbecue qui a été soumis au Conseil de Quartier par le collectif d'habitants, pour plusieurs raisons. Il est d'avis qu'il convient de respecter les différentes traditions des communautés qui habitent le quartier notamment par rapport à la consommation de viande et il rappelle les difficultés d'entretien par les services au vu de la diminution des effectifs.

1. Choix du ou de la secrétaire de séance

Jean-Louis HAUQUIN se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Fabrice BAUDREZ a été oublié dans la liste des excusés, le compte-rendu mis en ligne sera modifié.

Aucune autre remarque n'est faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Point sur les projets du Conseil de Quartier

Panneaux-témoignage au cimetière de Crouin

- des maquettes de panneaux sont présentées au Conseil de Quartier. Elles ont été réalisées avec le service Communication de la Ville et Ville d'Art et Histoire à partir des propositions du groupe de travail
 - ➔ il est proposé de consacrer deux panneaux aux personnalités car le contenu est très riche. Cela permettrait un rendu plus aéré et plus facile à découvrir. Le coût total pour les quatre panneaux est estimé entre 1 200€ et 1 400€
 - ➔ le Conseil de Quartier valide le principe des quatre panneaux
 - ➔ les Conseillers de Quartiers présents et les membres du groupe de travail sont très satisfaits du rendu. Quelques retouches vont être apportées et la version modifiée sera proposée au prochain Conseil de Quartier.

Point travaux sur le trottoir rue Jacques Favereau et les sens de circulation autour

- les travaux ont été réalisés début juillet :
 - ➔ les Conseillers de Quartiers sont très satisfaits du résultat, ils sont d'avis que cela sécurise bien les entrées des bâtiments
 - ➔ des Conseillers de Quartiers signalent que malgré les panneaux, des véhicules continuent à prendre la rue en sens unique du parking à la rue Gustave Flaubert. Des panneaux de taille plus grande pourraient-ils être mis en place ?
- pour information, un cheminement a été réalisé en même temps que le trottoir qui relie l'entrée de l'immeuble rue Pierre Loti aux points de collecte des ordures ménagères.

Parcours de santé et ses abords

- une réunion est envisagée sur place le vendredi 28 septembre (8h30) avec les services de la Ville et ceux de Grand Cognac pour étudier la modification du parcours pour le contournement du site de la sté Océalia
 - ➔ Yvelyne GERARD se porte volontaire pour y participer.

Banc rue de la Groie

- le Conseil de Quartier a émis l'idée d'utiliser un des bancs de l'espace vert rue de la Groie pour le mettre en place le long du parcours de santé
 - ➔ les services techniques ont indiqué qu'un projet était envisagé pour faire revivre le jardin pédagogique situé sur cet espace. Il conviendrait donc d'utiliser un nouveau banc dans l'immédiat où d'attendre que le projet du jardin soit plus avancé, le coût d'un banc est d'environ 450€
 - ➔ le Conseil de Quartier choisit d'attendre que le projet du jardin soit connu avant de faire installer le banc (12 votes pour et une abstention).

4. Appel à propositions de projets pour 2018 et 2019

- Plusieurs pistes sont émises par les Conseillers de Quartiers pour des projets futurs :
 - ➔ un chemin piétonnier le long de la chaufferie de l'immeuble de la rue Jacques Favereau, du parking au trottoir qui vient d'être réalisé, car de nombreux habitants stationnent sur le parking à l'arrière du bâtiment
 - ➔ un affichage du plan du quartier près du centre commercial, il est rappelé que cette demande a été faite de longue date
 - ➔ la rénovation du terrain de boules de la place Marcelle Quérois-Rivière (arrière 4 Pans)
 - ➔ poursuite de l'embellissement de la place Marcelle Quérois-Rivière et ajout de corbeilles

- ➔ réaménagement de l'espace vert de la place Gustave Flaubert, selon le Correspondant de Quartier un plan aurait été présenté par la municipalité il y a quelques années. Il propose de lancer la réflexion à partir de ce plan s'il a été conservé
- ➔ la mise en place d'une boîte à livres supplémentaire (rue Pierre Loti, la Croix Montamette...)
- ➔ un trompe l'œil sur la façade aveugle de l'immeuble à l'angle de la rue Pierre loti

- Ces pistes seront évoquées au prochain Conseil de Quartier.

5. Groupes d'exploration des rues du quartier avec le Maire

- le quartier a été découpé en 2 secteurs et les rues listées par le groupe de travail. Deux référents du groupe se sont portés volontaires par secteur, Anne BOURDEAU et Michel SCY
- la prospection n'ayant pu se faire en juin, deux nouvelles dates ont été calées en fonction de l'agenda du Maire
 - ➔ mardi 16 octobre de 16h00 à 18h00, c'est Michel SCY qui sera présent
 - ➔ mercredi 31 octobre de 16h00 à 18h00, c'est Anne BOURDEAU qui sera présente.

6. Point sur l'animation d'été du quartier

- Dominique DA FONSECA dresse un bilan de l'animation en tant que référent du groupe de travail. Parmi les choses qui ont bien fonctionné, il mentionne :
 - ➔ une ambiance joyeuse et bon enfant avec une bonne mixité du public
 - ➔ environ 150 participants en fin de soirée (aux alentours de 22h30)
 - ➔ le nettoyage du site par les services techniques
 - ➔ l'esprit apéro en début de soirée et l'idée de bonbons pour les enfants
 - ➔ le plancher de danse, à maintenir impérativement car il a été très utilisé de 19h00 à 23h00
 - ➔ le spectacle de danse africaine était spectaculaire et envoûtant, il a été très apprécié
 - ➔ le DJ a eu un franc succès, autonome et d'un coût abordable il serait souhaitable de le solliciter à nouveau. Comme il n'y avait pas eu d'inscription pour la scène ouverte, un DJ a été trouvé en dernière minute. C'est le Conseil Citoyen qui en a assuré le coût
- il émet des réserves et fait des propositions sur d'autres points :
 - ➔ le parcours découverte n'a pas fonctionné, une seule personne s'est présentée. Une communication séparée aurait peut-être été mieux adaptée?
 - ➔ l'animation ne figurait pas sur la page Facebook de la Ville
 - ➔ plusieurs personnes ont signalé que l'horaire serait à décaler de 19h00 à 24h00
 - ➔ le groupe de musique bien que talentueux (Cognac Saint's) semblait peu adapté à l'auditoire, le public était peu nombreux à ce moment-là
 - ➔ le nombre de flyers en nombre de 500 était insuffisant, il a fallu en imprimer sur photocopieurs. Un minimum de 750 exemplaires serait nécessaire
 - ➔ le principe de scène ouverte n'a pas fonctionné, un appel auprès de l'école de musique du Conservatoire pourrait être tentée une autre fois
 - ➔ une plancha a été prêtée par un Conseiller de Quartier et n'a pas été utilisée, toutefois il est peut-être souhaitable d'en prévoir une afin d'éviter que des personnes arrivent avec leur barbecue ?
- Dominique DA FONSECA indique qu'il a pris beaucoup de plaisir à l'organisation de la manifestation, il remercie les Conseillers de Quartiers qui ont apporté leur aide notamment le lendemain pour le nettoyage de la maison de quartier
- le Conseil de Quartier remercie les services qui ont contribué à l'organisation, le groupe du Conseil Citoyen et salue l'investissement de Dominique DA FONSECA.

7. Présentation du projet de l'association Vélo d'Vie de Cognac

Thierry FABIAN explique que l'association Vélo d'Vie s'emploie à trouver des itinéraires plus faciles à utiliser et plus sûrs pour les vélos avec moins de circulation. À cet effet des sorties sont organisées tous les mois avec les adhérents.

Séparer les vélos des voitures n'est pas facile à Cognac du fait des rues qui sont étroites et qui comportent des places de stationnement :

- l'association propose les itinéraires à une commission technique composée d'élus et de techniciens Ville afin qu'ils soient présentés en Commission Aménagement du Territoire
- elle propose de sortir de l'idée des pistes cyclables en trouvant les rues les plus sûres :
 - ➔ quand la vitesse est réglementée à 30km/h, on estime qu'il n'y a pas besoin de pistes cyclables
 - ➔ l'association préconise des petits aménagements et de la signalétique
 - ➔ Thierry FABIAN ajoute qu'à vélo on prend moins de pollution qu'en voiture
- Concernant l'accès à Crouin, l'association a repéré un axe qui paraît intéressant entre le pont St-Jacques et les 4 Pans en empruntant la rue de Crouin
 - ➔ le souhait serait de supprimer le sens unique pour les vélos et de le remplacer par un double sens cyclable
 - ➔ Thierry FABIAN propose de venir épauler le Conseil de Quartier pour tout projet sur la circulation à vélo dans le quartier. Il propose également aux Conseillers de Quartiers cyclistes de rejoindre l'association pour faire le lien avec le Conseil de Quartier
- l'association organise des sorties tous les mois avec les adhérents
- les Conseillers de Quartiers peuvent trouver plus d'information sur la page facebook de l'association notamment des itinéraires.

8. Informations et météo du quartier

- Ce point n'ayant pu être abordé par manque de temps, il est reporté à la prochaine réunion.

Date de la prochaine réunion :

mardi 16 octobre 2018 à 18h30 au Pavillon des Borderies.

(La date du 20 novembre est prévue pour la réunion suivante)

Membres du Conseil de Quartier présents : Marie-France BARLAUD, Martine BASSOULET, Fabrice BAUDREZ, Anne BOURDEAU, Marcel CHAZOULE, Danièle CHEVRIER, Dominique DA FONSECA, Yvelyne GERARD, Stéphane GOIMIER, Jean-Louis HAUQUIN, Denise MESURON, Alexandre MIAUD, Leticia SEGUIN.

Membres du Conseil de Quartier excusés : Georgette CANTILLON, Carine CRAIPEAU SEGALLEN, Jean-Marie GABORIT, Patrick-Alain MARIE, Michel SCY.

Participaient également :

Michel GOURINCHAS (Maire de Cognac), Thierry FABIAN (président de l'association Vélo d'Vie de Cognac), Stéphanie FRITZ (élue référente du quartier de Crouin), Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).